

Espèces invasives de Franche-Comté

Le Faux-indigo

Amorpha fruticosa L.

Nuisances induites

Biodiversité	●●●●●	(impact important)
Santé humaine	●●●●●	(impact nul ou quasi nul)
Economie	●●●●●	(impact faible)

Famille :	Fabacées
Chorologie :	originaire d'Amérique du Nord
Type biologique :	plante vivace

Synonymes usités : *Amorpha perforata* Schkuhr

Noms vernaculaires : **Faux-indigo, Indigo bâtard**



BAILLY G.

Inflorescence d'*Amorpha fruticosa* L.

Traits distinctifs, confusion possible

Le Faux-indigo est une plante à port arbustif avec un grand nombre de rejets dressés partant de la base. Il peut atteindre 4 à 6 mètres de hauteur.

Les feuilles de 10 à 30 centimètres de long sont stipulées et brièvement pétiolées. Imparipennées, elles sont composées de 5 à 35 folioles ovales de 2 à 6 centimètres de long chacune. Ces folioles sont également poilues et ponctuées de glandes contenant des substances aromatiques.



BAILLY G.

Inflorescence d'*Amorpha fruticosa* L.

Cette plante se différencie des autres Fabacées par sa morphologie florale unique. Ses fleurs, généralement bleu-pourpre, pédonculées, mesurant 1 à 2 millimètres sont composées d'un unique pétale (l'étendard) d'où sortent une dizaine d'étamines jaune-orange. Elles sont regroupées en grappes dressées et denses de 7 à 15 centimètres poussant à l'extrémité des pousses de l'année.

La floraison a lieu d'avril à juin et la fructification s'étend de fin juillet à septembre. Les fruits sont des gousses marrons de 7 à 9 millimètres de long ne contenant qu'une

seule graine. Ils sont comme les folioles ponctués de glandes contenant des substances aromatiques.

Une confusion avec de jeunes robiniers faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.) est possible par la ressemblance du feuillage. Mais ce dernier est un arbre qui peut atteindre 25 mètres de haut et qui possède des fleurs blanches. Il est surtout très épineux et ses feuilles sont glabres sans glande aromatique.



BAILLY G.

Feuille glabre, sans glande aromatique et fortement stipulées du *Robinia pseudoacacia* L.

Stratégie de propagation

La dissémination de cette plante passe essentiellement par celle de ses graines que chaque pied produit en quantité importante chaque année. Ses semences, relativement grosses, restent en général à proximité de la plante mère. La dissémination sur de grandes distances est cependant possible via un transport des semences par un cours d'eau.

Le pouvoir germinatif de cette espèce est très important (supérieur à 80%). La germination a lieu dès le mois de mars et le développement du plant est ensuite très rapide.

Le Faux-indigo possède également un grand pouvoir de multiplication végétative, les tiges et les racines se marcottant et se bouturant très facilement.

Ces feuilles contiennent un insecticide naturel appelé «roténone» qui le rend peu sensible aux atteintes de prédateurs naturels.

Nuisances induites

De part sa grande taille et sa croissance rapide, le Faux-indigo gêne le développement des semis d'essences arbustives et arborées autochtones, ainsi que celui des plantes annuelles. Il réduit ainsi rapidement la diversité végétale des milieux qu'il colonise, et peut très vite constituer des peuplements monospécifiques. Ainsi, le Faux-Indigo déséquilibre profondément les milieux naturels en perturbant la régénération des forêts alluviales, en accélérant la dynamique de colonisation végétale des grèves de cours d'eau ou encore en fragilisant les roselières.

Par ailleurs, comme les autres Fabacées, le Faux-Indigo accroît la richesse trophique du sol en fixant l'azote par l'intermédiaire de rhizobiums symbiotiques, ce qui entraîne la banalisation du cortège floristique des milieux envahis.

Origine et historique

Le Faux-indigo est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit en Europe au 18^{ème} siècle comme plante ornementale. On le signale pour la première fois en France en 1724 dans le delta du Rhône. Il s'est ensuite acclimaté et naturalisé, se développant principalement au bord des cours d'eau et des routes. En 1928, le Faux-indigo était déjà très abondant en Camargue et sa présence en population monospécifique était déjà mentionnée dès 1934.

Sa résistance au froid (jusqu'à - 25°C), au vent et le fort développement de son système racinaire ont donné lieu à l'utilisation de cet arbuste pour former des haies et des brises-vents et pour fixer des talus, des dunes et des berges.

L'agréable odeur de vanille de la fleur du Faux-Indigo a également contribué à la propagation de cet arbuste, du fait de son utilisation par les apiculteurs qui exploitent ce caractère mellifère et de sa mise en culture par l'industrie cosmétique pour l'élaboration de parfums.

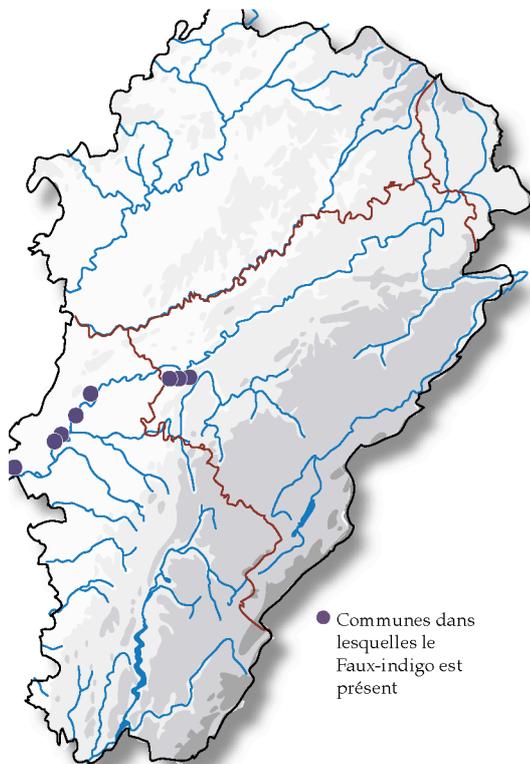
Répartition en Franche-Comté en 2007

Le Faux-Indigo est encore rare en Franche-Comté, puisqu'il n'est pour l'heure connu que des berges du Doubs, entre Boussières (25) et Annoire (39). Le faible nombre de localités connues (8) et la faiblesse des effectifs de chacune permettent d'envisager des actions d'éradication de l'espèce sur toutes ces stations.



Amorpha fruticosa L.

VUILLEMENOT M.



Milieus infestés

Le Faux-Indigo est une espèce thermophile à tendance hygrophile, restreinte à l'étage collinéen.

Il s'accommode bien des sols secs, sablonneux et

pauvres, mais tolère mal les substrats à humidité variable. On retrouve donc cet arbuste sur les berges des cours d'eau, au sein des forêts alluviales, des formations à grandes herbes ou sur les grèves longuement exondées.



VUILLEMENOT M.

Amorpha fruticosa L.

Plan d'action et méthodes de lutte

Les techniques préventives visent à :

- sensibiliser le grand public, les collectivités territoriales, les organismes en charge de l'entretien des rivières, les associations de pêche... sur les dangers suscités par cette espèce et sur la nécessité de ne pas l'introduire en milieu naturel, notamment par l'intermédiaire de déchets verts susceptibles de contenir des fragments et des semences de Faux-Indigo ;
- surveiller les zones à risque et arracher les jeunes plants dès leur découverte.

Diverses techniques curatives peuvent être mobilisées :

- le broyage mécanique, couramment utilisé, permet de contenir l'espèce sans l'éradiquer. Le recours à cette méthode doit cependant être répété fréquemment pour épuiser les réserves énergétiques de la plante, sans quoi cette mesure ne ferait que favoriser l'expansion de cette espèce, apte à la multiplication végétative.
- le décapage des limons avec un motoculteur suivi d'un semis dense de fétuques pour limiter la reprise du Faux-Indigo.
- la combinaison de fauchage, pâturage et brûlage semble donner de bons résultats pour les peuplements importants.
- la pulvérisation de glyphosate (Roundup®) sur le feuillage. Même si cette technique est la plus efficace testée à jour, elle est à pratiquer avec précaution en raison notamment de la fréquente proximité des Faux-Indigos avec une rivière.

Lors de toute intervention, veiller au ramassage de toutes les parties de la plante coupées ou arrachées et à leur brûlage, afin d'éviter leur régénération.

Enfin, la lutte contre cette espèce nécessite de connaître précisément sa répartition. Le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté centralise l'information disponible sur cette espèce. Il est important de le prévenir le plus rapidement possible de la découverte de foyers où le Faux-indigo est présent.

Références bibliographiques

- FERREZ Y., 2006. *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives en Franche-Comté ; proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN FC, 6 p.
- MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.
- Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages, 2006, Indigo bâtard, (fiche CPS), 2 p. Disponible sur : <<http://www.cps-skew.ch/francais/fiches-envahissantes.htm>> (consulté le 19.09.2007)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉNERGIE DURABLES